Mention GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu’y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l’ensemble des acteurs de l’enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

Eléments de cadrage national

Les candidats à l’inscription en licence Mention **GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT** doivent répondre aux attendus suivants.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d’expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d’expression, à l’écrit comme à l’oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d’un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d’au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation requiert l’analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu’il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l’importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l’organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l’aménagement et l’occupation des espaces

L’intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l’environnement, l’aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.